

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1296>



**Contre la réforme du collège,
les fermetures de classe, la
répression, l'austérité, etc.,
pour une école populaire et**



Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2015

**patrice dans une
solidaire : notre arme
c'est la grève !**

- EDUCATION EN LUTTE !

- Archives 2014-2020

Copyright © SUD éducation-92 - Tous droits réservés

Contre la réforme du collège, les fermetures de classe, la répression, l'austérité, etc., pour une école populaire et émancipatrice dans une société solidaire :

NOTRE ARME C'EST LA GREVE !

Mobilisation contre la réforme du collège

La publication au Journal Officiel des textes de la réforme du collège au lendemain d'une grève importante confirme la volonté du ministère de passer en force et son refus d'entendre les personnels. Ces dernières semaines, le débat public a été confisqué, comme si la seule alternative était de défendre cette réforme de « modernisation » capitaliste ou de la refuser au nom d'un collège passéiste, inégalitaire et élitiste. Nous dénonçons les récupérations politiques de la droite et de l'extrême droite. Les personnels doivent s'organiser pour refuser que des groupes réactionnaires s'approprient leur mobilisation.

Nous ne partageons rien avec celles et ceux qui critiquent cette réforme au nom du refus d'approches pédagogiques des enseignements. Nous revendiquons des moyens à la hauteur des besoins et nous luttons pour un collège égalitaire avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.

Ce n'est pas la direction de la réforme ministérielle. Dans un contexte d'austérité, cette réforme va aggraver les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage pour les élèves. Elle remettrait en cause le collège unique, accentuerait encore les inégalités, augmenterait l'autonomie des (chefs d')établissements, induisant une concurrence toujours plus grande entre collègues, équipes, disciplines et établissements tout en multipliant des hiérarchies intermédiaires, dans la continuité des réformes statutaires sur les « missions et services ». Cette réforme modifie l'organisation des enseignements et des disciplines, selon des modalités imposées qui ont été définies sans les personnels. *L'intersyndicale nationale, SUD, FO, CGT, FSU, FAEN appelle à la grève le 11 juin sur ce thème.*

Mobilisation contre les classes surchargées, les enseignant-e-s non remplacé-e-s, les RASED incomplets, les décharges de directions supprimés, le manque de maîtres supplémentaires

Les parents et enseignants de Nanterre sont en bagarre à cause du constat de la situation catastrophique des écoles : classes surchargées, enseignants non remplacés, RASED incomplet, décharges de direction supprimées, manque de maîtres supplémentaires.

La carte scolaire adoptée pour la rentrée prochaine va encore aggraver cette situation.

Cela entraînera des conditions d'apprentissages indécentes pour les enfants. Ne laissons pas faire ! Exigeons des créations de postes d'enseignants, une baisse du nombre d'élèves par classe, des RASED (Réseaux d'aide aux enfants en difficulté) complets et plus nombreux et des décharges de directions totales et pérennes.

Pour SUD Education ces revendications sont ceux de toutes les écoles. De plus SUD Education continue à lutter contre la réforme des rythmes scolaires. C'est pourquoi le syndicat pense qu'il est nécessaire de durcir et étendre la lutte.

Mobilisation contre la répression

Le 8 janvier 2015, au lendemain de la tuerie qui a eu lieu à Charlie hebdo, Jean-François Chazerans, professeur de philosophie à Poitiers, a, selon le Recteur de l'Académie qui l'a sanctionné, instauré un débat portant sur l'assassinat des journalistes de Charlie hebdo, lequel a opposé violemment deux groupes d'élèves, et que durant ce débat, il a notamment devant les élèves, caractérisé les journalistes de Charlie hebdo de « crapules ». Suite à cela, il a été suspendu 4 mois (maximum légal). Le 26 février, il a subi 8 heures de garde à vue et 5h d'interrogatoires. L'enquête administrative a infirmé les accusations portées contre lui et la plainte pénale a été classée sans suite. Il a finalement été muté d'office loin de chez lui.

Les lois sécuritaires se suivent, quelle que soit l'orientation politique du gouvernement. Ces derniers temps, ce processus d'attaque contre les libertés démocratiques est entré dans une nouvelle phase avec la loi contre l'« apologie du terrorisme » et la loi sur le « Renseignement », le « Patriot Act » français, actuellement en voie d'adoption. Dans l'Éducation, ce sont les mesures sécuritaires et de déformation laïque et républicaine (certaines des 11 mesures « pour une plus grande mobilisation de l'école sur les valeurs de la République » et la formation Magistère sur la laïcité dans le Premier degré notamment).

Après la police et la justice, c'est l'administration de l'Éducation nationale qui devient le bras armé de l'État. Elle veut censurer les pensées et mater les esprits. Jean-François Chazerans en est une victime, parmi bien d'autres : l'organisation d'un hommage national suite aux attentats a servi de prétextes à certains chefs pour faire subir des pressions à des collègues et des élèves voire les sanctionner.

Yann Le Merrer, secrétaire de département adjoint de SUD Activités Postales 92, a été révoqué de la fonction publique par la direction de La Poste le 9 janvier dernier. Cette sanction extrêmement lourde - l'équivalent du licenciement pour un fonctionnaire - est une première pour un militant syndical depuis 1951. La Poste reproche à Yann d'avoir fait des prises de parole et animé des Assemblées Générales pendant le mouvement de grève qui a touché les bureaux de Poste des Hauts-de-Seine entre janvier et juillet 2014. C'est uniquement l'activité syndicale qui vient d'être sanctionnée, visite de centres postaux et rencontres de collègues postiers. Le jour-même où La Poste organisait une minute de silence dans tous les bureaux du territoire en hommage aux victimes du massacre à Charlie Hebdo et en défense de la liberté d'expression, elle montrait que pour elle, cette « liberté d'expression » devait s'arrêter à la porte de l'entreprise. Elle veut étouffer toute expression propre des postiers qui combat la politique de la direction : des suppressions d'emplois par dizaines de milliers et des plans de réorganisation qui se font sur le dos des salarié-e-s de la Poste, aux dépens des usagers.

Dans le 92 d'autres cas de grave répression contre lesquels on doit se mobiliser sont à signaler à Colombes ou Gennevilliers.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels de la maternelle à l'université à mettre en discussion la grève et sa reconduction pour l'abrogation de la réforme du collège et des rythmes scolaires, pour des embauches massives (poste classe, RASED, remplaçant.e.s etc.), contre la répression, pour une école populaire et émancipatrice.

SUD Education 92

